



Publié le 17 janvier 2019

# Culture pour tous dans la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a mis en ligne un nouveau site pour rendre plus visibles les actions menées depuis 2016 dans le cadre de sa Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle. Cirque, film documentaire, théâtre, mais aussi éducation aux médias et mangas sont au cœur de projets à destination de tous les publics : [www.laculturepourtous.fr](http://www.laculturepourtous.fr)

Depuis 2014, une Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) permet aux habitants de la Communauté d'Agglomération Privas Centre de participer à des démarches de création, d'expérimenter, de découvrir des œuvres, de participer et de s'approprier de nouveaux moyens d'expression.

La convention est renouvelée jusqu'en 2020, ayant comme signataires le Ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, le Ministère de la Cohésion des territoires, le Ministère de l'Éducation nationale - Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Ardèche, le Ministère de la Justice - Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Drôme-Ardèche, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, le Réseau Canopé - établissement public national, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche.

Les actions sont développées sur la durée, en lien avec les pôles culturels et en concertation avec les écoles, les structures d'accueil de la petite enfance, les accueils de loisirs et les séniors... Le territoire sera élargi aux communes rurales et dans le quartier Nouvel Horizon à Privas (quartier repéré dans le cadre de la politique de la ville).

## Liens utiles

- Découvrir les projets 2016-2019 du CTEAC sur le site [www.laculturepourtous.fr](http://www.laculturepourtous.fr)
- [Retour sur la résidence d'illustration manga d'Alexis Tallone](#), déroulée en 2016
- En savoir plus sur les [Conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle en](#)

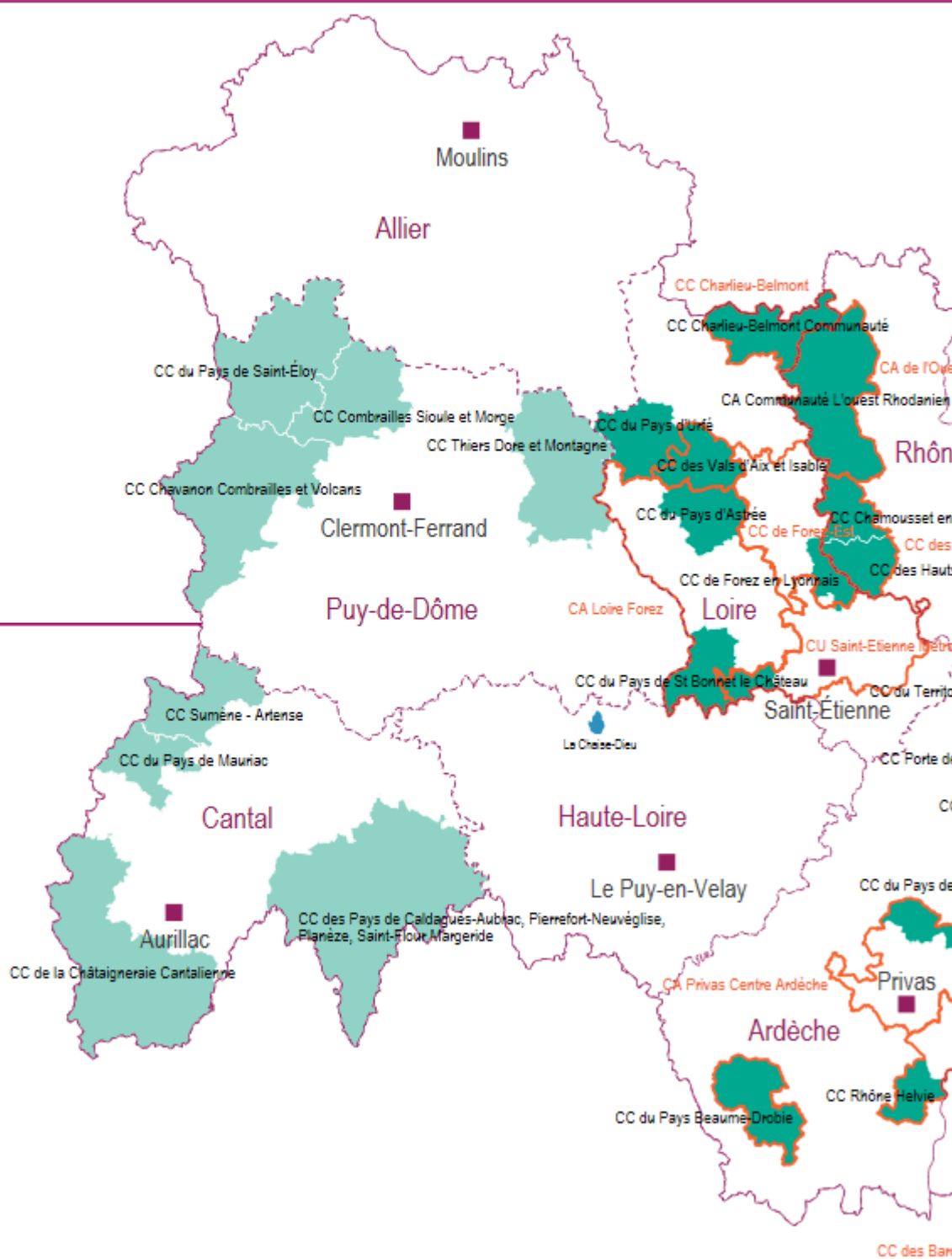
[Auvergne-Rhône-Alpes](#)








## Résidence de journaliste en 2019

En juillet 2019, le CTEAC va accueillir une résidence de journaliste à des fins de médiation, d'éducation aux médias et au numérique. Le projet fait l'objet d'un appel à candidatures de professionnel(le)s des médias et de l'information : [lien](#)

Date limite de candidature : **18 février 2019**

## Carte des CTEAC de la région



-  CTEAC RHÔNALPINS SIGNATAIRES  
DE LA CONVENTION EN 2015  
AVANT FUSION DES EPCI DE 2017
  -  CTEAC AUVERGNE 2017
  -  SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUTAGNE À  
VOCATION SOCIALE
  -  CTEAC POSSIBLEMENT ÉTENDUS  
PAR FUSION DES EPCI EN 2017
- 
-  RÉGION
  -  DÉPARTEMENT
  -  PRÉFECTURE

La carte des CTEAC de la région montre les 45 intercommunalités concernées, dont certaines se sont regroupées en syndicats mixtes. L'objectif de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes est de parvenir à une signature avec 60-70 communautés de communes fin 2018, grâce à l'effort financier supplémentaire consenti par l'État.

Source : [Atlas 2018 du spectacle vivant en Auvergne-Rhône-Alpes](#), réalisé par Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant